La production de pétrole de l'Irak

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

La diminution intervint ensuite, par suite de la crise d'écoulement (comme en beaucoup de domaines de la *production d'outre-mer*) et consécutivement à la fermeture du **pipe-line français du Nord** par un commandement militaire britannique (en Irak neutre) après la conclusion de l'armistice avec la **France**, et par suite des destructions répétées du **pipe-line britannique du Sud** et du port pétrolier de **Haïffa** par l'aviation italienne

395 millions de tonnes de réserves

Près de **98 %** de la production du Pays échoit à l'**Irak Petrol C°**, dans le territoire nord-irakien de **Mossoul**, tandis que ne se font dans les champs concessionnaires et de forage des autres sociétés que des tentatives d'exploitation.

Il est établi à ce sujet qu'il y a aussi, dans ces autres parties du Pays, de grosses réserves pétrolières mais qui ne sont pas exploitées, ces autres sociétés ayant dû s'engager, à l'égard de l'**Irak Oil C°**, à s'interdire toute activité de production à leur propre compte.

Les **Britanniques** ont sciemment ainsi limité leur capital pétrolier, dans des buts impérialistes, pour maintenir la production à un bas niveau.

La **Grande-Bretagne** considérait les champs pétrolifères du **Proche-Orient** comme ses meilleures réserves.

Le propre **Empire Colonial** ne possédant pas de réserves importantes, l'approvisionnement pétrolier de l'**Empire** s'appuyait de préférence sur ces Pays, tandis que la **France**, et sa grosse industrie métropolitaine de raffinage, dépendaient dans une large mesure également du pétrole de l'**Irak**.

Pour des raisons politiques et impérialistes, il ne convenait pas aux Anglais de hausser la production des **Pays d'Asie Mineure** au delà des propres besoins des **Puissances occidentales** et de la vente à consentir éventuellement à d'autres Pays.

Et, seules, les réserves visibles de l'**Irak** sont évaluées au minimum à **395 millions de tonnes.**

Elles pourraient être encore, en fait, sensiblement plus importantes

Les Sociétés exploitantes

Une étude détaillée est nécessaire pour se faire une idée des nombreuses sociétés de production du **Proche-Orient**.

Le résultat n'en est que plus clair.

Il marque sur toute la ligne une influence capitaliste britannique écrasante, si elle n'atteint pas 100 %.

Pour montrer combien l'**Angleterre** exerçait sa domination en **Irak**, il suffit de souligner que *toutes ces concessions inutilisées* engloutissent chaque année de grosses sommes qui sont à payer aux gouvernements intéressés.

La production pétrolière de l'**Irak** allait contractuellement, avant guerre, presque totalement à la **France**, tandis que la grosse exportation **iranienne** était réservée aux territoires britanniques.

En 1939, la **France** reçut de l'**Irak 3 millions de tonnes,** l'**Angleterre 700.000 tonnes.**

500.000 tonnes seulement allaient vers d'autres Pays.

Les pipe-lines

Cette exportation se faisait vers la **Méditerranée,** presque complètement par les deux pipe-lines.

Ces conduites, qui conduisent à travers des déserts chauds, sans eau et inhabités, et sont en exploitation depuis 1934-1935, ont ensemble une longueur de **1.897 kilomètres.**

Elles surmontent de sensibles dénivellations de terrain.

Par exemple, le **pipe-line sud** commencé à 300 m. d'altitude est, au **Tigre**, à 104 m. au-dessus du niveau de la mer, tombe dans la vallée du **Jourdan** à 264 m. au-dessous du niveau de la mer, et doit ensuite remonter à **965** mètres au-dessus du niveau de la mer.

C'est pourquoi tous les 80 ou 100 kilomètres ont été construites des stations de pompage, avec des installations fortifiées de réservoirs de capacités variant de **4.000 à 12.000 tonnes,** qui sont en mesure de couper les conduites en cas de détériorations.

Les tuyaux ont un diamètre de 25 à 30 cm., ont chacun 12 mètres de longueur et sont soudés les uns aux autres à l'autogène.

Des firmes allemandes ont participé à la livraison des tuyaux lors de la construction des pipe-lines.

L'**Irak** est l'un des fournisseurs naturels en pétrole de l'**Europe continentale,** et particulièrement des **Pays méditerranéens.**

Les bruits répandus ces dernières semaines par la Presse étrangère, parlant d'une vente des participations britanniques au pétrole de l'**Irak** aux **Américains**, méritent à ce point de vue de retenir notre attention particulière.

A cela il faut évoquer une information de ces derniers jours, de **Bagdad,** selon laquelle toute transmission d'actions des sociétés irakiennes aurait été pour le moment interdite ».

SOCIÉTÉS	CAPITAUX ET REMARQUES
Irak Petrol C°	23.75 % Amirauté anglaise. 23.75 % Etat Français 23.75 % Américains. 5 % Gulbenkian de Sarkis. Production des champs de **Kerkouk.** — Petite raffinerie d'une capacité annuelle de 7.500 tonnes, à Baba-Gurgurt. 98 % de la production totale du Pays
British Oil Development C°	Majorité britannique : Royal Dutch Shell, Anglo Iranian Oil C°, Irak Petrol C°, Gulbenkian de Sarkis — non productive — concessions dans tout le nord-ouest.
Mossoul Oil Vields	Filiale de l'Irak Petrol C° — non productive — concessions dans le nord.
Basrah Petrol C°	Filiale de l'Irak Petrol C° — non productive — concessions au sud.
Khanaquin Oil C°	Pure filiale britannique de l'Anglo Iranian C° — produisant au nord-est de **Bagdad** (Napht Kaneh). Raffinerie pour une partie de la consommation métropolitaine, ne faisant pas l'exportation.

LA GUERRE NAVALE ET AÉRIENNE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Berlin, 9. — Jeudi, sept avions anglais au total ont été abattus.

Des chasseurs anglais furent abattus par des avions de chasse allemands qui convoyaient les appareils de secours. Aucun appareil n'a été perdu du côté allemand.

En outre, quatre Spitfire ont été abattus près de Douvres et d'Ashford par des chasseurs allemands au cours de leurs incursions au-dessus des îles britanniques dans le courant de l'après-midi de jeudi.

COMBATS AÉRIENS AU-DESSUS DE LA MANCHE

Berlin, 8. — On apprend les détails complémentaires suivants à propos des engagements aériens qui se déroulèrent, le 6 mai, au-dessus de la Manche :

Au moment où des bombardiers britanniques, escortés de quelque 25 avions de chasse, s'approchaient de la côte de Calais, ils furent contre-attaqués immédiatement par des chasseurs allemands. Des appareils Messerschmitt percèrent le barrage des avions de chasse anglais et obligèrent les bombardiers « Bleinheim » à se débarrasser de leurs bombes au-dessus de la Manche. Deux bombardiers britanniques s'abattirent en flammes dans la mer

D'autres appareils allemands, qui étaient arrivés entre-temps dans le secteur de combat, se lancèrent à la poursuite des Anglais et les refoulèrent jusqu'à la côte anglaise. Sept avions de chasse anglais furent descendus au cours des combats de poursuite ; un huitième dut faire un atterrissage forcé sur la côte française. L'équipage a été fait prisonnier par des soldats allemands.

BOMBARDEMENT DE DOUVRES

Berlin, 8. — On communique de source compétente qu'au cours de l'après-midi d'hier l'artillerie allemande à longue portée a bombardé efficacement les installations maritimes et les objectifs de guerre de Douvres. Après l'explosion des obus, on a observé d'immenses panaches de fumée. Des canons anglais à longue portée ont tiré quatre fois contre la côte française de la Manche. Les obus sont tombés en pleins champs, n'occasionnant que des dommages minimes.

DEUX NAVIRES TRANSPORTANT DU MATÉRIEL AMÉRICAIN TORPILLÉS

New-York, 8 — Suivant l' « Associated Press », les milieux maritimes annoncent que le vapeur anglais « Ixion », de 10.000 tonnes, et le cargo norvégien « Eastern Star », de 5.000 tonnes, ont été torpillés à l'est du Groenland. Ils transportaient du matériel de guerre à destination de l'Angleterre.

LES OPÉRATIONS MILITAIRES

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Le communiqué italien

Rome, 8. — *Le Grand Quartier Général des forces italiennes communique :*

Dans les nuits du 7 et du 8 mai, des formations du corps d'aviation allemand ont attaqué à plusieurs reprises les bases navales et aériennes de l'île de Malte. Il y eut des incendies et des explosions ainsi que des dégâts militaires importants causés à des installations militaires.

Dans la Cyrénaïque, une importante position a été occupée sur le front de Tobrouk. Nous avons rencontré l'ennemi à l'Est de Soloum et les opérations se sont déroulées à notre avantage.

Des formations de l'aviation ont à nouveau bombardé les positions ennemies de Tobrouk causant des dégâts considérables.

Durant la dernière attaque ennemie sur Tripoli, notre D. C. A. a abattu un appareil ennemi. Ce dernier tomba à la mer. L'équipage a été fait prisonnier.

En Afrique orientale, activité d'artillerie dans le secteur de Alagi. A Galla Sidamo l'ennemi a, durant les combats du 3 et 5 mai, subi des pertes très sensibles. Nos troupes avaient à plusieurs fois déclenché une contre-offensive.

TOKIO PREND POSITION

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il lui fut demandé s'il se rendrait aux Etats-Unis au cas où il serait invité à venir débattre ces problèmes dans une atmosphère amicale à Washington, M. Matsuoka a répondu qu'il n'en estimait pas le moment venu. Finalement, le ministre a répété que le Japon assumerait toujours fidèlement les obligations découlant du pacte à Trois et qu'en tout temps, il était prêt à combattre aux côtés de l'Allemagne pour le cas où les Etats-Unis entreraient en guerre.

Les prix des repas et le ravitaillement des restaurants

La nouvelle réglementation est applicable dans la France entière, à partir du 23 Mai

Paris, 8. — **Un nouvel arrêté, que nous publions ci-dessous, règle définitivement le ravitaillement des restaurants.**

On apprend aujourd'hui que les restaurateurs ont quinze jours pour déclarer la catégorie à laquelle ils désirent appartenir.

La nouvelle réglementation est applicable dans la France entière à partir du 23 mai.

PAS DE REPAS A PLUS DE 50 FRANCS

Quatre catégories de restaurants sont prévues : la catégorie A, de 35 fr. 10 à 50 fr. ; la catégorie B, de 25 fr. 10 à 35 fr. ; la catégorie C, de 18 fr. 10 à 25 fr. ; la catégorie D, égale ou inférieure à 18 fr.

Aucun restaurant servant des repas à des prix supérieurs à 50 fr. ne sera autorisé. Ces prix s'entendent couvert et pain compris et toutes boissons non comprises. Aucun supplément de prix ne peut être demandé pour les repas sans boisson, mais les établissements qui, avant la publication de l'arrêté, servaient des menus avec le prix de la boisson inclus devront continuer ce service.

EXCEPTION

Un supplément de prix pourra être demandé dans certains cas. Ce supplément ne devra pas alors dépasser 35 % du prix maximum autorisé pour les catégories.

PRINCIPALES DISPOSITIONS

Dans les quinze jours qui suivront la date de la publication de l'arrêté, les exploitants des restaurants devront déclarer dans quelle catégorie ils entendent se ranger.

Les chefs d'établissement sont tenus d'afficher, de manière très apparente, à l'intérieur et à l'extérieur de leurs établissements : 1° l'indication de la catégorie choisie; 2° le menu du jour, à partir de 10 heures pour le déjeuner et de 17 heures pour le dîner.

Le menu doit comporter désignation de la valeur du ou des tickets de consommation à remettre par le client.

Les plats de viande ne peuvent entrer, sauf les jours de fêtes légales, dans la composition des repas servis entre 15 heures et 6 heures du matin. Le dimanche soir, exceptionnellement, la viande sera autorisée, mais à condition qu'il s'agisse uniquement des restes de préparations culinaires ayant figuré au menu de midi.

Le jour où la consommation de la viande de boucherie est autorisée, le poisson est interdit, sauf les dimanches et jours de fêtes légales.

Le restaurateur ne pourra pas demander pour un seul repas plus de 90 grammes de viande ni plus d 20 grammes de tickets de fromage. Pour les matières grasses, 10 grammes au maximum dans les repas servis avant 15 heures et 5 grammes dans les repas servis à partir de 15 heures.

APRÈS LA CAMPAGNE DES BALKANS

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Mais il dut subir de la part du Gouvernement en fuite et de ses inspirateurs britanniques, la propagande la plus intensive qui fut. Dans cette atmosphère de mensonge et de calomnie, il n'a pu manifester son opinion véritable.

» Quoiqu'il en soit, tous les soldats et tous les officiers qui ont combattu et qui ont appris à connaître les forces allemandes, ont été adversaires jusqu'à la fin, de la guerre avec l'Allemagne.

» Ils savaient, aussi bien que moi-même et que mes collaborateurs, que cette guerre était une folie et n'offrait aucune chance de succès. »

Le général Tsolakoglou a conclu :

« Fermement convaincus de la victoire définitive du Reich, nous croyons aussi à sa magnanimité. Nous savons qu'il saura estimer des hommes courageux et nous n'oublions pas que le peuple allemand a toujours porté à la culture grecque une admiration sans borne.

» Nous espérons qu'après cette guerre malheureuse les rapports entre le Reich et la Grèce se noueront plus intimes encore qu'auparavant, dans l'intérêt de notre pays auquel le Reich a tant donné. Je ne dis pas : dans l'intérêt de l'Allemagne ; je suis convaincu en effet que la prospérité et la grandeur de l'Allemagne sont assurées

» Je me déclare partisan chaleureux de l'Europe nouvelle, persuadé que le Fuehrer, qui admire tant la culture de la Grèce ancienne, permettra au peuple hellénique d'assumer dans l'ordre nouveau le rôle qui lui revient ».

Les troupes italiennes ont occupé l'île de Syra

Rome, 8. — On mande de Rhodes à l'agence Stafani que mercredi matin des troupes italiennes ont occupé l'île de Syra, la plus importante du groupe des Cyclades. Les opérations ont été exécutées rapidement et sans heurts. L'occupation des îles des Cyclades énumérées dans le communiqué militaire de mardi, s'est effectuée dans la nuit du 2 au 3 mai, par des troupes opérant sous la protection de la flotte et de l'aviation

" CHURCHILL JUGE AVEC SCEPTICISME LA BATAILLE DE L'ATLANTIQUE "...

...constate un journal allemand

Berlin, 8 mai. — La presse du soir de la capitale du Reich commente le discours prononcé, hier, par M. Winston Churchill, à la Chambre des Communes.

Le journal « Berliner Boersen-Zeitung » écrit : « L'Anglais le plus « churchillien » n'oserait prétendre qu'avec ce discours son Premier ministre lui ait fourni une vue d'ensemble de la situation ou lui ait rendu un compte suffisant de la défaite dans les Balkans.

» Si le Premier Ministre, dans sa grotesque logique, s'efforce de présenter le fait que l'Allemagne est maîtresse de la côte de l'Atlantique depuis la Norvège jusqu'au midi de la France, comme une faiblesse pour le Reich, nous constaterons à notre tour qu'il se trouve dans ces régions contrôlées par l'Allemagne, une multitude de bases et de points d'appui économiques et militaires formant un tout homogène et fortement concentré, tandis que les sources de ravitaillement et les points d'appui anglais sont disséminés sur des distances notablement plus longues, passant par les continents et les mers, ce qui nous permet de gêner considérablement les voies de communication avec l'île ».

Le » Berliner Lokal-Anzeiger » s'exprime comme suit :

« Churchill, qui vient « d'encaisser » la défaite dans les Balkans, n'a pas seulement brossé un sombre tableau de la situation de l'Angleterre en Méditerranée orientale et dans le Proche-Orient, mais il juge aussi avec scepticisme la bataille de l'Atlantique, dont il se servait précédemment comme d'un dérivatif pour faire oublier la bataille des Balkans déjà perdue ».

MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

La Préfecture du *Nord* nous communique la liste des mères qui viennent d'obtenir la Médaille de la Famille Française :

MÉDAILLES D'OR

Mme Blanchon-Gostiau Berthe, à Condé-sur-Escaut : 11 enfants. — Mme Boone-Conreur Germaine, à Anzin : 10 enfants. — Mme Dekester-Lepoutre Marie-Antoinette, à Lille : 10 enfants. — Mme Delebarre-Brebion Berthe, à Marquillies : 10 enfants. — Mme Delplanque-Pennel Julia, à Hem : 10 enfants. — Mme Demaux-Lefebvre Jeanne, à Escaudœuvres : 10 enfants. — Mme Demeaux-Foulon Elise, à Ramillies : 10 enfants. — Mme Devriesse-Bouquet Fernande, à Lille : 10 enfants. — Mme Dewasch-Levoisier Louise, à Lille : 10 enfants. — Mme Diory-Duprez Hortense, à Croix : 10 enfants. — Mme Dubuis-Andrieux Denise, à Roubaix : 10 enfants. — Mme Fournet-Bouley Marguerite, à Tourcoing : 10 enfants. — Mme Frederiks-Specenier Antoinette, à Wervicq-Sud : 10 enfants. — Mme Grave-Darques Pauline, à Roubaix : 10 enfants. — Mme Hainaut-Charles Mathilde, à Aulnoye : 10 enfants. — Mme Hauw-Hauw Suzanne, à Grande-Synthe : 10 enfants. — Mme Hoedt-Dervyn Marthe, à Téteghem : 10 enfants. — Mme Martinache-Guilain Thérèse, à La Sentinelle : 10 enfants. — Mme Meerschaut-Mary, à Lille : 10 enfants. — Mme Morez-Bache Adèle, à Valenciennes: 11 enfants. — Mme Moulart-Bettremieux Flore, à Roubaix : 10 enfants. — Mme Petit-Herrebrecht Irma, à Coudekerque-Branche : 11 enfants. — Mme Pirez-Dacquignies Pauline, à Condé-sur-Escaut : 11 enfants. — Mme Procureur-Washer Léonie, à Lambersart : 10 enfants. — Mme Ravez-Fernand Louise, à Vicq : 10 enfants. — Mme Rohart-Lefebvre Rose, à Marcq-en-Barœul : 10 enfants. — Mme Roucher-Sens Fernande, à Lille : 10 enfants. — Mme Rousseaux-Piette Madeleine, à Roubaix: 10 enfants. — Mme Vansteenkiste-Zalewska Maria, à Marcq-en-Barœul : 10 enfants.

MÉDAILLES D'ARGENT

Mme [illegible]arbry-Besson Jacqueline, à Lille : 8 enfants. — Mme Bastaert-Duiquet Marie, à Mons-en-Barœul : 8 enfants. — Mme Boda-Cugnet Marie-Louise, à Aniche : 8 enfants. — Mme Bonnet-Carlier Céline, à Wervicq-Sud : 8 enfants. — Mme Caullet-Camerlynck Madeleine, à Lille : 8 enfants. — Mme Chavatte-Roussez Agnès, à Hazebrouck : 9 enfants. — Mme Clarisse-Vandekerchove Yvonne, à Lille : 8 enfants. — Mme Decherf-Pecqueur Mathilde, à Neuf-Berquin: 9 enfants. — Mme Decovemacker-Derensy Madeleine, à La Gorgue : 8 enfants. — Mme Delannoy-Musclet Anne-Marie, à Condé-sur-Escaut : 8 enfants. — Mme Delebecque-Hasbroucq Marguerite, à Roubaix : 9 enfants. — Mme Deloffre-Bouchez Marie, à Phalempin : 8 enfants. — Mme Demolie-Verro Simone, à Lomme : 8 enfants. — Mme Derhore-Bonte Jeanne, à Lambersart : 8 enfants. — Mme Descatoire-Muller Blanche, à Lambersart : 8 enfants. — Mme Desteirdt-Voisin Jeanne, à Saint-Georges-sur-l'Aa : 9 enfants. — Mme Develter-Cortier Marie-Louise, à Petite-Synthe : 8 enfants. — Mme Dhalluin-Delcroix Agnès, à Wattrelos : 8 enfants. — Mme Douces-Lefèvre Georgette, à Courchelettes : 8 enfants.

(A suivre).

DANS LA RÉGION

Le drame mystérieux de Lambersart

DES TÉMOINS SE SONT FAIT ENTENDRE

Nous avons relaté, hier, le drame qui s'est déroulé dimanche soir dans une avenue déserte de Lambersart. L'enquête, ouverte immédiatement, n'a pas encore amené la découverte du coupable, mais des témoins sont venus déposer.

Les déclarations des témoins

Hier, dans la matinée, une des personnes âgées, M. Durieu, entrepreneur, demeurant 27, rue Lenôtre, est venu déclarer :

« Ma femme et moi remontions tranquillement l'avenue Pasteur en direction de la Roseraie ; soudain, un coup de feu, suivi d'appels au secours. Un peu émus de ce que nous venions d'entendre, nous furent dépassés, à hauteur de la rue Auguste-Pouilliez, par des soldats allemands qui couraient porter secours au sous-officier.

» Pris de peur et croyant à une rixe, nous sommes retournés chez nous en empruntant la rue Auguste-Pouilliez ».

Les trois jeunes gens sont identifiés

Egalement dans la journée d'hier, la police identifia les trois jeunes gens aperçus, le soir du drame, dans les environs. Ce sont : MM. Boutor Maurice, 18, avenue Derville, Pionnier Albert et Breyne Robert, ces deux derniers domiciliés sentier Follet.

Ils revenaient tous trois de Canteleu en empruntant l'avenue de l'Amiral-Courbet, quand, arrivés à l'angle de cette avenue et de l'avenue de l'Hippodrome, ils entendirent un coup de feu, suivi d'appels, qui semblaient provenir de la direction du champ de courses. Ils coururent jusqu'à l'ancienne mairie, où ils rencontrèrent les gardes-fils Cardon et Mussine, à qui ils firent part de ce qu'ils venaient d'entendre.

Le cycliste qui est passé vers l'heure du drame aurait intérêt à se présenter d'urgence au commissariat.

Diverses perquisitions ont été faites dans certaines maisons des environs du drame : elles n'ont rien donné.

LA RÉPRESSION DU COMMERCE NOIR

Les douaniers de Fives saisissent 12 tonnes de caséine à Lille

Dans la journée de jeudi, des préposés de la brigade mobile de la douane de **Fives**, en surveillance à la gare Saint-Sauveur, remarquèrent le déchargement suspect d'un camion.

Ils s'approchèrent du véhicule et vérifièrent son contenu.

Destinée à l'exportation frauduleuse en Belgique, la marchandise, soit 12.000 kilos de caséine, fut confisquée.

Les individus suspects, de nationalité belge, s'offrirent à une transaction, qui fut acceptée.

SAISIE DE 4.600 KILOS DE BLÉ DESTINÉS A L'EXPORTATION FRAUDULEUSE

Les douaniers de Baisieux, en embuscade à Camphin-en-Pévèle, ont réussi à arrêter un camion transportant vers la frontière 4.600 kilos de blé.

Marchandises et camions ont été aussitôt saisis et les fraudeurs arrêtés.

L'enquête se poursuit afin d'établir la provenance de ces céréales.

TEMPS D'OBSCURCISSEMENT

Ce SAMEDI 10 MAI, le soleil se lève à 6 h. 18 et se couche à 21 heures 17.

En conséquence, en dehors de ces heures, les prescriptions concernant l'obscurcissement doivent être rigoureusement observées.

Der Oberfeldkommandant nous communique :

AVIS

Dans la nuit du 1er au 2 mai 1941 un militaire allemand a été attaqué et gravement blessé par des civils sur le territoire de la Ville de Roubaix. Les auteurs n'ont pu être identifiés. Par conséquent, j'ai ordonné d'appliquer aux habitants de la Ville de Roubaix les représailles suivantes :

1° La taverne Franco-belge, 55, rue Pierre-Motte à Roubaix sera fermée.

2° Pour tous les débits de boissons de toutes sortes de la Ville de Roubaix, l'heure de la retraite sera fixée jusqu'à nouvel ordre à 20 h. 30. Il est défendu à la population civile de séjourner dans les rues après 21 heures.

signé : NIEHOFF, Generalleutnant.

Lille, le 9 mai 1941.

LE CRIME DE TAISNIÈRES-EN-THIÉRACHE

Dans nos éditions du 29 octobre 1939 et suivants, nous avons relaté le crime resté mystérieux perpétré à TAISNIÈRES-EN-THIÉRACHE, *et dont fut victime une vieille femme, Mme Vve Leclercq, née Aline Williot, 73 ans, herbagère.*

UNE BONNE VIEILLE

Sur la route nationale d'Avesnes à Landrecies à l'intersection des routes de **Taisnières** et de **Grand-Fayt,** habitait seule dans une petite ferme, Mme Veuve Leclercq, née Villiot Aline. La vieille dame avait deux fils habitant dans le village même. Elle recevait peu mais se montrait cependant loquace dans ses conversations avec ses voisins et ceux qui pouvaient l'approcher. On ne compte que quatre ou cinq maisons sur la route.

Elle faisait toutes ses courses et se rendaient chaque semaine au marché d'Avesnes.

Mme Leclercq avait l'habitude de déposer chaque matin, en face de sa maisons, les bidons de lait destinés à la Laiterie et ramassés par un camionneur au service de cette laiterie.

La découverte du crime

Le 28 octobre 1939, dans la matinée, le ramasseur de lait étonné de ne pas voir les bidons de lait, entrait dans la maison de Mme Leclercq. La porte d'entrée n'était pas fermée. Il pénétra dans le couloir et ayant ouvert la porte de la cuisine, un horrible spectacle s'offrit à ses regards. Mme Lleclercq gisait par terre dans une mare de sang, les bras étendus en croix.

Le camionneur donna l'alarme aux voisins.

Le maire de la commune ainsi que les gendarmes de Landrecies étaient rapidement prévenus ainsi que le Parquet d'Avesnes. Bientôt arrivèrent sur les lieux outre les gendarmes de Landrecies, M. Noclercq, procureur de la République; M. le Juge d'instruction; M. le lieutenant de gendarmerie Delavault et le docteur Marlier. En raison des circonstances mystérieuses, les inspecteurs de la brigade mobile ayant à leur tête M. Tomasi, commissaire divisionnaire étaient également alertés et arrivaient également.

Après avoir examiné de concert avec les gendarmes, l'état des lieux et de l'intérieur de la maison (une vitre à la fenêtre de droite avait été brisée) ils procédèrent à l'inspection du cadavre.

Mme Leclercq avait reçu à l'avant-bras une large blessure en estafilade qui avait provoqué une grande hémorragie et la mort. Elle ne portait pas d'autres blessures apparentes.

Les fils de la vieille dame venus également à la maison de leur mère donnèrent quelques indications sur son genre de vie et ses habitudes.

L'autopsie fut pratiquée par le docteur Marlier d'Avesnes qui conclut à la mort par suite de la grave blessure de l'avant-bras.

Dans la maison, il ne regnait aucun désordre. La vieille dame qui couchait dans une chambre contiguë à sa cuisine ayant entendu du bruit ou peut-être avait elle été appelée s'était levée de son lit pour venir ouvrir la porte.

Dès que le ou les assassins furent entrés dans la cuisine, ils durent lui demander son argent ou ayant été reconnus ils l'assassinèrent pour ne pas être inquiétés. La vieille dame devait posséder des économies mais cependant une somme peu importante se trouvait dans la cuisine même dans un petit filet à provisions et les assassins n'y touchèrent pas.

Les recherches furent entreprises aussitôt par les brigades de gendarmerie de Landrecies, d'Avesnes et de Berlaimont. Les inspecteurs de police ne ménagèrent pas non plus leur temps ni leurs peines pour retrouver le ou les assissins.

On eut des soupçons sur des soldats d'un régiment de Tirailleurs qui avaient cantonné dans les environs; d'autres renseignements donnés sur plusieurs nomades furent vérifiés et contrôlés mais il ne donnèrent aucun résultat.

La rumeur publique accuse

Les gendarmes d'Avesnes et de Landrecies s'intéressaient toujours à cette affaire restée mystérieuse et ne désespéraient pas de découvrir le ou les auteurs. Au cours des visites des communes ils se renseignaient toujours et c'est ainsi qu'ils apprirent que dans la commune de **Marbaix,** la rumeur publique faisait courir des bruits sur trois jeunes gens qui auraient pu perpétrer ce crime.

Au cours d'une audience du Tribunal correctionnel d'Avesnes, une femme qui venait d'être condamnée témoignait des sentiments de mauvaise humeur disant que son mari avait été interrogé pour l'affaire du crime de Taisnières, mais qu'elle savait bien quels étaient les auteurs.

A la suite d'une enquête plus approfondie, les gendarmes Gobled et Léveillé se rendirent à Marbaix et interrogèrent deux jeunes gens. Leurs déclarations n'étant pas jugées suffisantes, ils furent amenés devant M. le Juge d'Instruction d'Avesnes qui les fit placer sous mandat de dépôt. Un troisième, habitant Dompierre, sur lequel ils avaient obtenus des renseignements ne put être retrouvé. Les gendarmes apprirent qu'il était parti pour se rendre en Suisse.

Les deux jeunes gens ont été interrogés longuement par les gendarmes mais ils ont protesté énergiquement de leur innocence. Ils n'avaient pas à l'époque plus de 17 et 18 ans d'âge. Il serait prématuré de conclure que ce sont eux les coupables et c'est pourquoi nous jugeons opportun de ne pas citer les noms.

L'enquête qui se poursuit, ne tardera pas à faire la lumière sur cette ténébreuse affaire.

Procédure à suivre pour obtenir le passage de la ligne Nord-Est

La Préfecture communique :

A la suite d'entretien entre l'administration militaire allemande et l'administration française, la procédure à suivre pour la délivrance des laissez-passer destinés à permettre le passage de la ligne **Nord-Est**, a été fixée comme il suit :

1° *Requêtes.*

a) *Les demandes émanant de personnes n'appartenant ni à l'administration, ni à l'industrie, ni au commerce,* seront déposées à la Mairie du lieu du requérant (en deux exemplaires pour les **Français** et trois exemplaires pour les étrangers sur des imprimés établis à cet effet).

Elles seront transmises, revêtues de leur avis motivé, par MM. les Maires à M. le Sous-Préfet de leur arrondissement.

MM. les Sous-Préfets les transmettront immédiatement à la Kreiskommandantur de leur chef-lieu, sans les revêtir de leur avis.

En ce qui concerne l'arrondissement de Lille, les demandes seront transmises à MM. les Maires à la Préfecture (Cabinet du Préfet) qui les transmettra, pour décision, à la Feldkommandantur de Lille.

b) Les demandes *émanant de commerçants ou d'industriels* seront également déposées à la Mairie du lieu du réquérant.

Elles seront transmises, revêtues de leur avis motivé, par MM. les Maires à M. le président de la Chambre de Commerce, dans les ressorts de laquelle se trouve la résidence du requérant.

M. le Président de la Chambre de Commerce intéresée les transmettra revêtues également de son avis motivé, pour décision, à la Kreiskommandantur de l'arrondissement dans lequel se trouve la résidence du demandeur (à Lille à la Feldkommandantur).

L'attention du public est particulièrement appelée sur les points suivants :

1° Aucun laissez-passer ne pourra être établi pour des raisons personnelles, à l'exception de cas *absolument exceptionnels,* et toute demande de exceptionnelle doit avoir une justification à l'appui.

2° L'établissement d'un laissez-passer exigeant un certain délai, il ne peut être envisagé, sauf raisons *absolument exceptionnelles,* de donner satisfaction à des demandes ne laissant qu'un laps de temps trop bref entre la date de dépôt de la demande et la date du voyage prévu.

Il est souligné, enfin, qu'il est inutile que des requérants s'adressent directement, soit par écrit, soit personnellement, à la Feldkommandantur et Passierscheinnebenstelle, à Lille, et ne pourront avoir accès à la Passierscheinnebenstelle que s'ils sont porteurs d'une attestation émanant d'une Kreiskommandantur.

LE CONFLIT ANGLO-IRAKIEN

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Trois bombardiers Wellington ont survolé mercredi midi une gare située à l'Ouest de Bagdad, y occasionnant quelques dégâts. Un homme, deux femmes et un enfant ont été tués et deux soldats blessés.

Des avions ennemis ont bombardé des unités irakiennes près de Rawadi, sans occasionner de notables dégâts.

Dix-sept soldats se trouvant à bord d'un avion de transport ennemi qui atterrissait sur l'aérodrome de Nadissa, furent capturés. Nous nous emparâmes d'une mitrailleuse et de munitions.

La police irakienne a capturé les quatre hommes d'équipage d'un avion ennemi qui fut forcé d'atterrir près d'Almajdich

UN APPEL AUX ARABES DE PALESINE

Bagdad, 8 — Le gouvernement irakien a adresse un appel aux Arabes de Palestine, leur demandant de s'abstenir de tout engagement volontaire dans l'armée anglaise.

Le canal de Suez sous une pluie de bombes

Amsterdam, 8. — Le ministère de l'Intérieur égyptien a communiqué, d'après la B.B.C., que des avions ennemis ont bombardé le canal de Suez, au cours de la nuit de mercredi à jeudi. Le bureau des télégraphes, diverses voies de tramways et de chemins de fer ont été touchés. L'attaque a duré deux heures. A Alexandrie, on a donné deux fois l'alarme aérienne.

LA 6e TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

PAIEMENT DES LOTS

Le Service de la Dette Publique (Pavillon de Flore) paiera à vue, par chèque barré ou à ordre ou par virement de compte :

1° A partir du 9 mai 1941, les lots de 1.000, 500, 220 et ceux de 110 francs ;

2° A partir du 15 mai 1941, les lots de 10.000 fr. et au-dessus.

Il acceptera en dépôt, à partir du 15 mai 1941, les billets gagnant les lots de 10.000 fr. et au-dessus dont le paiement sera demandé en numéraire et assuré le lendemain à la Paierie générale.

BANQUE WARTEL
12 bis, rue de la Quennette, LILLE
ACHAT et VENTE DE TITRES
PAIEMENT DE COUPONS
DIXIÈMES des « Gueules Cassées »
1.822

MORT DE L'EX-REINE NATHALIE DE SERBIE

Paris, 8. — La reine Nathalie de Serbie est morte à Paris. Elle était la mère de Milan qui régna sur la Serbie de 1882 à 1889 et dont le fils et la belle-fille furent assassinés le 11 juin 1903.

L'Homme à l'Hispano

Par Pierre FRONDAIE

20

Lewal.... Dewal... ah ! oui... Dewalter... — Il a de la race... — Mais c'est ce garçon dont on nous a parle et avec qui Stéphane ne cesse plus de sortir ?... Tiens.... tiens !... et le mari est au Maroc ! — et de cent autres choses.... pendant ce temps, Pascaline resta seule auprès de Stéphane. L'attitude de son amie l'avait jetée dans la stupeur.

— J'ai vu Georges quitter le salon sans me baiser la main, dit Stéphane en riant. Il est Parisien et mes gens de province paraissent l'amuser bien peu. Tout de même je lui dirai qu'il a eu tort de ne pas prendre officiellement congé. Quand on fait cela chez une femme, on a l'air d'aller se cacher dans la pièce voisine, en attendant que ses amis l'aient laissée seule.

Elle paraissait très heureuse et n'avoir aucun souci du départ prochain de son amant.

— Mais il s'en va... et tu l'aimes, dit Pascaline.

— Biarritz est un village ; on y est à l'étroit, répondit Stéphane.

Elle se tut pendant quelques secondes et continua gravement.

— Oui, je l'aime, Pascaline. Je l'aime de toutes les forces de mon cœur ! Un ami l'appelle, a-t-il dit ? Combien ils sont rares, ceux qui savent répondre à l'appel de l'amitié !...

Pascaline comprit à quelle hauteur elle avait placé Georges dans son esprit et qu'elle ne discutait pas ce qu'il affirmait. S'il avait annoncé qu'il devait partir, c'est qu'en effet il le devait. Tout de même, elle fut étonnée : Stéphane s'était résignée vite à leur séparation. Maintenant, quand reviendrait-il à Biarritz ? Lady Oswill ne disait mot de tout cela. Mme Rareteyre ne jugea plus convenable d'insister et elles parlèrent d'autre chose.

Georges Dewalter, en arrivant au Palais, avait demandé sa note et dit qu'il prendrait le lendemain le train du matin. Il était monté dans sa chambre et il avait commencé à remplir lui-même ses valises, sans avoir recours à un serviteur. Mais, depuis son arrivée sur la Côte d'Argent, il avait fait beaucoup d'achats et il n'avait plus la possibilité de tout emporter dans les seuls bagages à main qu'il possédait, les malles étant restées à Bordeaux. Devant cette difficulté à laquelle il n'avait point songé, il s'arrêta dans son travail et, soudain lassé de tout, il se jeta sur le lit. Les frissons du crépuscule entraient par la fenêtre ouverte.

Il pensait :

— « Je suis ici, à Biarritz, pour la dernière fois de ma vie. Jamais plus je ne reverrai ces lieux frivoles et agités où pendant deux semaines, j'ai mis mon cœur en souffrance. Deux semaines ! Elles sont disparues comme l'eau s'évapore. Elles garderont pour moi une existence métaphysique. Que seront-elles pour Stéphane ?... Hélas ! je l'ai constaté tout à l'heure... »

Il demeurait stupéfait de l'indifférence qu'elle avait eue. Ainsi, sans le lui dire, et sans même en connaître la véritable raison, elle avait prévu son éloignement prochain ? Si elle ne l'avait point prévu, comment en aurait-elle accueilli la nouvelle si facilement ?

Il sentit entrer dans son cœur un vide aigu comme un couteau. Et il fut comme quelqu'un dont le sang coulerait et qui irait s'affaiblissant. Une détresse vraiment physique l'accabla. Il ne faisait pas un mouvement et dans ses artères une fièvre circulait. Il lui sembla qu'il avait le délire et qu'il était déjà couché sur le sol du Sénégal. Il avait dans son cerveau des images qu'il se créait de ce pays, des apparitions de forêts humides de mornes étendues, des ombres dures et lourdes sous un soleil blanc de chaleur et une solitude effrayante. Et il se mit à souffrir avec tant d'acuité dans son corps et dans son esprit qu'il devint incapable d'un mouvement. Il ne savait plus qu'il n'était pas déjà, là-bas, affalé comme un noir sur les dunes, mais au troisième étage du palace de l'Impératrice Eugénie. Les yeux ouverts, il ne voyait plus les objets véritables qui l'entouraient et il resta longtemps ainsi et sans lumière, longtemps, longtemps, bien après que la nuit fut montée. Quand l'idée de Stéphane lui revenait, il ne revoyait pas sa beauté telle que tout à l'heure, dans un salon, mais ainsi qu'il l'avait tenue entre ses bras. C'était comme une apparition de sa maîtresse perdue. Alors, une angoisse physique, une douleur de bête malade le faisait geindre, se plaindre doucement sans en avoir conscience. Il haletait.

Et quand elle entra, quand il la vit vraiment et qu'elle posa sa main, sa main véritable, sur son pauvre front, il se dressa, comme éveillé d'un cauchemar, et cria de joie. Il cria à la façon des bêtes bouleversées de tendresse qui revoient leur maître. Il se souleva vers elle et la serra âprement contre lui et des pleurs jaillissaient de ses yeux. Elle lui rendit ses caresses, fière et surprise de cette frénésie qu'elle ne comprenait pas.

Quand elle l'eut calmé, consolé longtemps encore, elle l'apaisa. Elle le câlinait dans l'ombre avec des douceurs infinies et, de ses lèvres chaudes, elle goûta les dernières larmes de son visage. Elle semblait chercher son âme dans un baiser et, silencieuse et toute-puissante, elle pressait contre son sein cette tête chérie pour en faire sortir la douleur inconnue. Enfin, elle sentit qu'il était guéri. Alors, elle lui parla.

Il répondit que l'idée de leur séparation était la cause de son chagrin, qu'il avait été frappé de l'indifférence qu'elle lui avait montrée et qu'il avait cru devoir partir sans la revoir. Il eut la force de mentir encore et d'ajouter que, même pour bien peu de temps, la pensée d'être prive d'elle lui paraissait insupportable.

Elle rit avec une tendre allégresse et, longuement, après avoir ri, elle garda ses lèvres. Et puis, contre son oreille elle dit :

— Notre séparation ? Privé de moi ? Quand donc as-tu pensé que tu partirais seul ?

Il la regarda à son tour, sans la comprendre.

Mais elle continuait :

— Moi-même, Georges, j'avais fait le projet de te donner sans contrainte, et mieux qu'ici, quelques jours entiers de ma vie. Un amour comme le nôtre emportons-le. Dans ce pays, trop d'habitudes et d'obligations me prennent à toi. J'ai rêvé que tu m'emmènes un peu ailleurs... Je voulais t'en parler. Mon mari est en voyage et Dieu sait quand il reviendra. J'ai ce temps-là de liberté. Je pensais à Rome que tu voulais revoir. Mais Paris ne vaut-il pas tous les pèlerinages du monde ? Puisqu'un ami t'y appelle, j'irai avec toi quelques semaines... Grand fou qui m'a cru indifférente quand mon cœur bondissait de plaisir. Et il pleurait ! O coupable, coupable qui a douté de moi...

Elle était devenue d'une beauté plus rare, plus spirituelle, comme éclairée par son âme charmante. Alors Georges Dewalter ne consentit plus à raisonner. Tout à l'heure, il avait vérifié l'état de son portefeuille. Il y restait encore cinquante billets de mille francs. Il se disait qu'il ne fallait plus être sage, qu'un dieu favorable veillait sur lui, que, quelques semaines, c'était peut-être toute la vie. Chancelant de joie, il avait pris les mains de Stéphane retrouvée et il les couvrait de baisers.

XIII

Deux jours après il prirent la route qui va de la frontière d'Espagne à l'hôtel Ritz, place Vendôme, par Bordeaux, Tours et Orleans. Seules, Pascaline apprit de Stéphane l'escapade qu'elle avait décidée. Georges dit à Deléone qu'il avait modifié ses projets et n'allait pas au Sénégal, rappelé d'urgence à Paris.

Deléone en fut satisfait. Sa femme, plus ingénieuse et moins distraite qu'à l'habitude, le retenait sur la Côte d'Argent : le retour de Dewalter fournirait à l'Hispano un pilote jusqu'à la rue Singer. Rue Singer, il y avait le poulailler. Ainsi Deléone désignait l'hôtel qu'il avait offert, quelques mois auparavant, à Mlle Chouan, Yvonne Chouan. Deléone pria son ami de lui téléphoner dès son arrivée dans le seizième arrondissement. Georges répondit qu'il en chargerait le garage. Il était au regret que la belle voiture, souple et rapide comme un oiseau, ne fût pas à lui, parce qu'elle plaisait à Stéphane. Il songea qu'il faudrait la remplacer pendant leur séjour à Paris.

(A suivre).